

Introduction

La réussite de l'épreuve écrite d'Histoire et Géographie au baccalauréat STG est conditionnée par un travail régulier tout au long de l'année et se prépare dès la classe de première.

Le travail de préparation des futurs candidats doit revêtir deux aspects.

L'élève devra régulièrement assimiler et maîtriser les notions essentielles du programme tant en Histoire qu'en Géographie et ce afin que le moment venu, il soit capable de les restituer.

Par ailleurs, l'élève devra s'entraîner régulièrement à la restitution de ses connaissances par des exercices simples faisant intervenir à la fois les savoirs mais également l'esprit de synthèse et d'analyse face à un sujet posé.

L'ouvrage se décompose en plusieurs parties :

Dans une première partie, l'élève trouvera une partie théorique avec :

1. Un résumé du cours reprenant les points incontournables que l'élève doit absolument maîtriser.
2. Des éléments complémentaires cartographique, statistiques, chronologiques et iconographiques.
3. Régulièrement apparaît une rubrique *approfondissement* dans laquelle sont définies de façon précise, avec des exemples, des notions et des termes de vocabulaire.
4. Dans chaque cas la réponse aux exercices peut se trouver dans l'ouvrage lui-même mais également dans les cours suivis en classe.
5. Ainsi, après avoir assimilé les notions du programme, après avoir mémorisé les éléments essentiels du cours et vérifié ses connaissances, l'élève est alors prêt pour se confronter à plusieurs types d'applications nécessaires en terminale.

Dans une deuxième partie, une **évaluation formative** permet au futur candidat de réaliser, en fin de première, des exercices type en vue de l'épreuve écrite du baccalauréat de terminale.

Niveaux des exercices

- *Très facile*
- *Facile*
- *Difficile*



HISTOIRE

1

La construction de la République

◀ L'essentiel du cours ▶

Depuis la proclamation de la République le 4 septembre 1870 après la chute du Second Empire, la République a encore connu des moments d'incertitude car les forces d'opposition étaient encore fortes. La III^e République est définitivement installée le 30 janvier 1875 et confortée par la victoire des Républicains à l'Assemblée Nationale en 1879. C'est cette année-là aussi que le nouveau président de la République, Jules Grévy, décrète la République française laïque, démocratique et parlementaire.

Pour asseoir cette idée, des symboles forts sont consacrés : hymne national, fête du 14 juillet, bustes de Marianne.

Comment s'est affirmé le régime républicain ? Comment la III^e République a-t-elle traversé les crises qui ont jalonné la période 1880-1946 ? Quelles furent les missions engagées sous cette République ?

1. L'affirmation du régime républicain

La Constitution votée en 1875 définit un régime parlementaire avec un pouvoir législatif fort qui contrôle un exécutif faible. La vie politique s'organise autour des partis politiques influents à l'Assemblée :

- Le Parti Radical qui se définit en 1901 comme le parti ayant une « action laïque contre le cléricalisme, une action démocratique contre la dictature et une action sociale contre la misère ». C'est ce courant républicain qui a donné de nombreux ministres sous la III^e République.
- La SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière, fondée en 1905 par Jean Jaurès incarne le courant socialiste. À partir de 1920, ce parti se divise entre les communistes, révolutionnaires, qui sont favorables à la dictature du prolétariat prônée et expérimentée par Lénine depuis la Révolution d'Octobre 1917 en Russie, et la SFIO qui accepte le jeu démocratique et participe à des gouvernements de coalition.

Quelles que soient leurs différences, les différents partis de l'Assemblée, les uns pacifistes, les autres militaristes, se sont fédérés en Union sacrée en 1914 pour défendre le pays contre l'Allemagne, suite à l'assassinat de Jaurès et à l'entrée en guerre.

- En 1936, la France a connu pour la première fois un gouvernement socialiste dirigé par Léon Blum : le Front populaire qui fait adopter des Conventions collectives entre patronat et syndicats (Accords Matignon), donnant aux salariés des avantages sociaux et salariaux. Mais ce régime a connu de graves déboires économiques à cause de la « Crise de 1929 » et a été une expérience rapide (juin 1936- juin 1937).
- Passé l'épisode douloureux de la guerre 1939-1945 et de l'État français de Pétain qui avait mis fin à la III^e République en juillet 1940, la République se relève en 1944 grâce au GPRF : Gouvernement provisoire de la République française de De Gaulle qui restaure les libertés démocratiques et réaffirme le régime républicain en accordant le droit de vote aux femmes en avril 1944 et prévoit l'élaboration d'une Constitution de la IV^e République.

2. Les crises de la République

Si la République a réussi à perdurer de 1880 à 1946, elle a connu des crises sévères qui l'ont quelquefois mise en péril :

- Avant la première guerre mondiale, la III^e République connaît une crise majeure qui divise les Français : l'Affaire Dreyfus, un capitaine juif accusé faussement d'avoir trahi l'armée au profit des Allemands. Cette affaire a révélé l'antisémitisme ambiant dans la société française dont le Maréchal Pétain se fit l'écho en votant en 1940 un « Statut des Juifs » discriminatoire, calqué sur les lois racistes de Nuremberg de Hitler.
- À l'entre-deux-guerres : les luttes entre les différents partis politiques de l'Assemblée font que les présidents du Conseil sont investis puis renversés très souvent : c'est la « Valse des ministères ». Cette instabilité ministérielle, doublée de scandales politico-financiers, engendre un antiparlementarisme entretenu par les Ligues d'extrême droite qui sont influencées par les fascistes au pouvoir dans les pays voisins : Mussolini en Italie depuis 1922, Hitler en Allemagne depuis 1933. Le 6 février 1934, une manifestation antiparlementaire orchestrée par les Ligues Place de la Concorde tourne à l'émeute, mettant en péril la démocratie. Les Français, dans un réflexe républicain, dénoncent cette tentative en portant au pouvoir les forces républicaines aux élections de 1936 : c'est le Front populaire.

- Pendant la Seconde Guerre mondiale, la victoire fulgurante des Allemands pendant la Campagne de France (10 mai 1940 – 22 juin 1940) a incité le nouveau gouvernement de Philippe Pétain à signer l'armistice avec l'ennemi et à accepter l'occupation de la moitié nord de la France par les Nazis. C'est ainsi que l'État français en zone Sud libre met fin à la III^e République et met en place un gouvernement provisoire antidémocratique et antisémite tandis que Charles de Gaulle exilé à Londres, mettait en place la Résistance avec les Forces françaises libres et les Forces françaises de l'intérieur.

3. Les missions de la République

Le projet républicain impliquait un certain nombre de « missions » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur :

- Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et président du Conseil, s'était donné comme mission d'enraciner le système républicain par l'éducation ; le monde rural restant plutôt légitimiste et monarchiste, en instituant l'école publique, laïque et obligatoire, Jules Ferry permettait à la masse des Français d'accéder à l'éducation et de rompre avec les traditions héritées du Second Empire. Pour cela, des instituteurs « Hussards noirs de la République », formés dans les Écoles normales, dispensaient un enseignement de qualité, laïque et foncièrement républicain en remplacement des religieux interdits d'enseigner dans le public à partir de 1896.
- Lorsque les radicaux, foncièrement anticléricaux, accédèrent au pouvoir en 1902, ils eurent comme but la sécularisation de la société tout en garantissant la liberté de culte et de pensée à chaque citoyen. La loi sur les « associations » de 1901 était très libérale mais permit la fermeture de 3 000 écoles primaires catholiques non autorisées par le Parlement en vertu de cette loi et ils votèrent en 1905 la Séparation de l'Église et de l'État.
- Jules Ferry avait également défini une « mission civilisatrice » à la République : aller porter les valeurs républicaines sur d'autres continents. Il lança un vaste mouvement de colonisation de l'Asie et de l'Afrique : « Les races supérieures ont un droit... et un devoir envers les races inférieures » disait-il à la Chambre en juillet 1885. Ceci impliquait l'assimilation des indigènes, mais de citoyens français, ils n'avaient souvent que les devoirs et non les droits : les chefs locaux étaient remplacés par des gouverneurs métropolitains sauf dans les protectorats, mais alors les souverains gardaient peu de pouvoir, et les colonisés n'eurent pas le droit de vote avant 1946 et encore dans des limites très précises, même dans les départements algériens. La

récession de la fin du XIX^e siècle (1873-1895), engageait les entrepreneurs à trouver de nouveaux débouchés pour l'économie française, ce qui impliquait de puiser dans les ressources en hommes, en matières premières et sources d'énergie des colonies. Les efforts d'éducation, de santé, d'investissements productifs et d'infrastructures faits par la métropole dans les colonies furent sporadiques et inégaux.

◀ En savoir plus ▶

Quelques repères chronologiques

Régime républicain :

- 1881 • Liberté de réunion publique, de presse et d'affichage.
- 1901 • Liberté des associations laïques non professionnelles.
- 1905 • Loi de séparation de l'Église et de l'État.
- 1944 • Droit de vote des femmes.

Lois scolaires :

- 1881 • Gratuité de l'enseignement primaire.
- 1882 • Obligation scolaire de 6 à 13 ans et laïcité de l'enseignement public.

Droit social :

- 1884 • Syndicats autorisés.
- 1910 • Création des retraites ouvrières et paysannes.
- 1919 • Journée de travail limitée à 8 heures.
- 1936 • Semaine de 40 heures, création des congés payés.

Colonisation :

- 1885 • Conférence de Berlin.
- 1912 • Protectorat de la France sur le Maroc et la Tunisie.
- 1946 • Fin du code de l'indigénat, création de l'Union française.

Distinguez le sens de

PATRIOTISME ET NATIONALISME *Le patriotisme* est le sentiment d'appartenance à un pays qui renforce l'unité selon des valeurs communes formant une identité nationale.

Le nationalisme est l'exaltation du sentiment national mais avec l'idée que celui-ci doit être défendu contre une agression réelle ou supposée, venant de l'intérieur ou de l'extérieur.

SÉCULARISATION ET LAÏCISATION *La laïcisation* est la mise en place dans un État du principe de laïcité à savoir, la séparation du pouvoir politique et du pouvoir religieux. La laïcité implique un enseignement public dont l'enseignement des religions du point de vue historique et géographique, n'est pas exclu.

La sécularisation est la perte relative d'influence sociale et culturelle du religieux par rapport à la culture commune.

PARTI POLITIQUE ET SYNDICAT *Le parti politique* est une organisation qui, par son action locale et nationale vise à conquérir le pouvoir pour mettre en œuvre son projet politique tandis que *le syndicat* ne brigue pas le pouvoir, c'est une association de personnes qui défendent des intérêts communs (syndicat professionnel, syndicat de copropriétaires).

Les mots-clés

RÉPUBLIQUE La République est un régime politique fondé sur la souveraineté du peuple et la communauté des citoyens. Une République n'est pas forcément démocratique ainsi la République romaine ne l'était pas, et une démocratie n'est pas forcément une République, il existe des monarchies démocratiques au Royaume-Uni, en Espagne à l'époque contemporaine.

DÉMOCRATIE Système politique dans lequel la souveraineté est exercée par le peuple directement ou indirectement. Par extension, régime politique qui applique les principes démocratiques de libertés fondamentales : liberté individuelle et collective de conscience, d'expression, d'association, de réunion.

LIBÉRALISME Est une doctrine politique qui est étroitement associée au libéralisme économique (capitalisme) selon lequel la recherche du profit et l'intérêt personnel sont les moteurs du progrès. Pour cela, l'État doit assurer la liberté d'entreprendre et la liberté de propriété.

SOCIALISME Ensemble de courants politiques nés au XIX^e siècle qui s'opposaient au capitalisme et voulaient une société sans classe. En France, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) s'est scindée en 1920 : les socialistes désirant gagner les élections pour instaurer le progrès social en réformant le capitalisme tandis que le mouvement communiste restait attaché à la révolution comme moyen de mettre fin au capitalisme.

RÉSISTANCE Mouvement dirigé par le général de Gaulle qui s'oppose à l'occupation d'un pays par une force étrangère à partir de l'Appel du 18 juin 1940. On distingue les Forces françaises libres (FFL), forces armées basées en Grande-Bretagne et dans les colonies ralliées à la France libre et les Forces françaises de l'intérieur (FFI), groupements militaires clandestins de la zone occupée.

Biographies

JULES FERRY (1832-1893) Avocat, député des Vosges, il devint ministre de l'Instruction publique en 1879 puis président du Conseil de 1880 à 1881 et de 1883 à 1885. C'est un républicain « opportuniste » qui veut réaliser les grands principes de 1789 mais pense que les réformes ne doivent pas être trop radicales pour ne pas heurter l'électorat et l'opinion publique. Il a joué un rôle essentiel dans les lois scolaires qui ont démocratisé l'enseignement mais fut renversé en 1885 par les adversaires de sa politique coloniale.

LÉON XIII Pape de 1878 à 1903, il se montre ouvert aux idées du siècle et il conseille aux catholiques français de se rallier à la République. Dans l'encyclique *Rerum Novarum* en 1891 : il condamne le socialisme, mais dénonce également le capitalisme égoïste ; l'Église protectrice des humbles, doit « combler l'abîme entre le prêtre et le peuple » et se préoccuper de la question ouvrière. Léon XIII est l'initiateur de la doctrine sociale de l'Église.

JEAN JAURÈS (1859-1914) Professeur de philosophie, il fut élu député du Tarn en 1885. Député socialiste en 1893, il lutta pour l'unité du mouvement socialiste et en 1905 devint le chef de la Section française de l'Internationale ouvrière. Il a fondé le journal *L'Humanité*. Violemment opposé à la politique coloniale et à l'entrée en guerre, il fut assassiné par un nationaliste le 31 juillet 1914.

LÉON BLUM (1872-1950) Il s'était inscrit au parti socialiste dès 1902 et collaborait au journal *L'Humanité* aux côtés de Jean Jaurès. Au congrès de Tours en 1920, il fit partie de la minorité socialiste hostile à la dictature du prolétariat face au groupe des communistes. Fondateur du journal

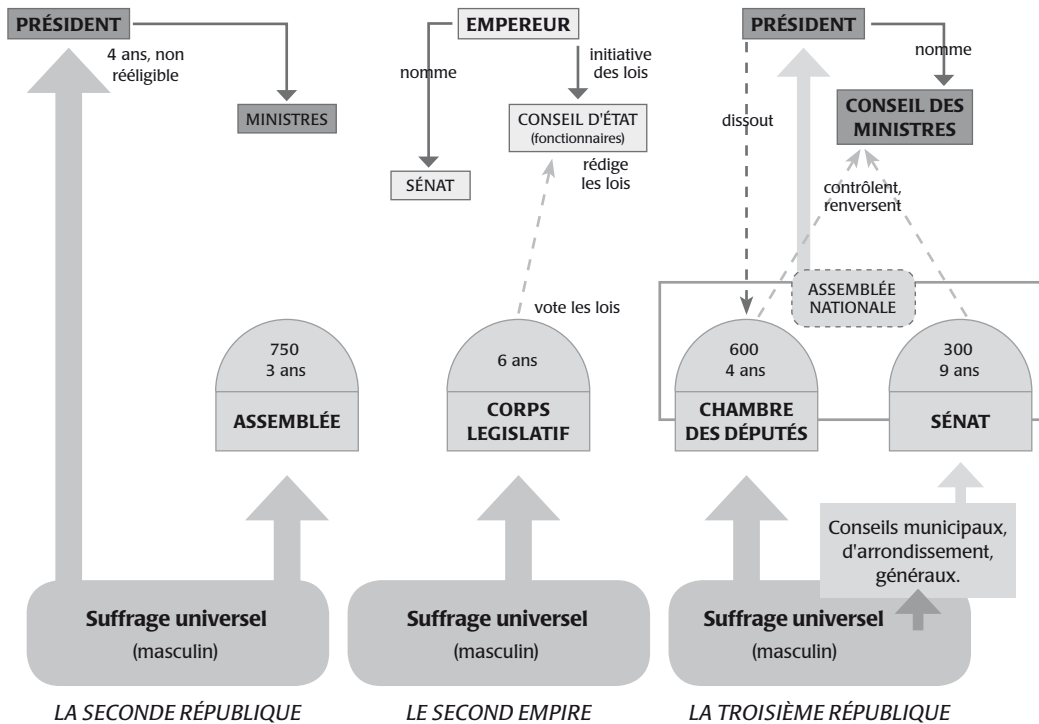
Le Populaire, chef de la SFIO, il présida le gouvernement du Front populaire (juin 1936- juin 1937). Il fut emprisonné et déporté lors de la Seconde Guerre mondiale.

PHILIPPE PÉTAIN (1856-1951) Général en août 1914, il participa aux batailles de la Marne en 1915 avant d'être appelé à la défense de Verdun en 1916. Il en fut le héros et fut promu maréchal de France en 1918. Il devint ministre de la guerre en 1934, ambassadeur en Espagne puis président du Conseil en mai 1940. Il demanda l'armistice aux Allemands, installa son gouvernement en zone libre à Vichy et scella une politique de collaboration d'État avec les Nazis à l'entrevue de Montoire en octobre 1940. Il fit siennes les directives de l'occupant c'est pourquoi il fut condamné à mort en août 1945. Au vu de son grand âge, sa peine fut commuée en perpétuité.

JEAN MOULIN (1899-1943) Préfet de Chartres, il refusa d'obéir aux autorités allemandes, mis alors en disponibilité par le gouvernement de Vichy, il rejoignit De Gaulle. Chargé d'unifier la Résistance, il fut parachuté en zone sud en 1942. Il fut nommé à la présidence du Conseil national de la Résistance mais livré par trahison aux Nazis, il mourut sous la torture en 1943. Il fut inhumé au Panthéon en 1965.

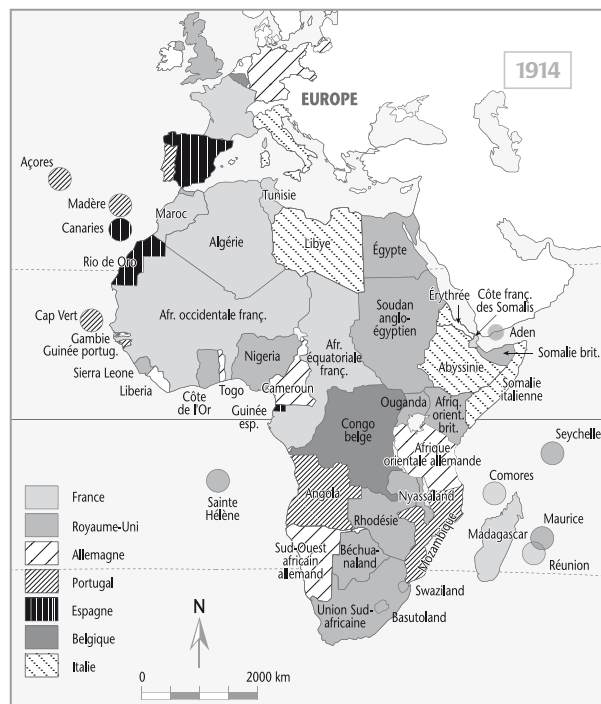
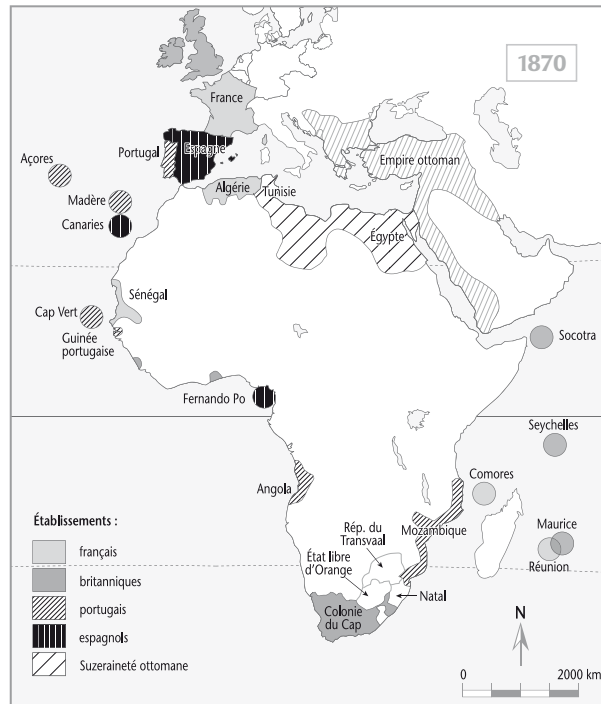
CHARLES DE GAULLE (1890-1970) Militaire, à partir de 1921, il sert sous les ordres de Philippe Pétain mais s'oppose à lui sur le sujet de l'utilisation des blindés dans la guerre. Nommé général et sous-secrétaire d'État à la Défense nationale en juin 1940, il gagne Londres d'où il lance son « Appel » du 18 juin contre l'armistice demandé par Pétain. Il participe à la Libération de la France et devient chef du GPRF le 3 juin 1944. Il quitte la vie politique de 1946 à 1958, en désaccord avec les institutions de la IV^e République ; il revient au pouvoir lors des événements d'Algérie mais en est chassé par les révoltes étudiantes de Mai 68.

Schéma-repère : L'évolution des Institutions



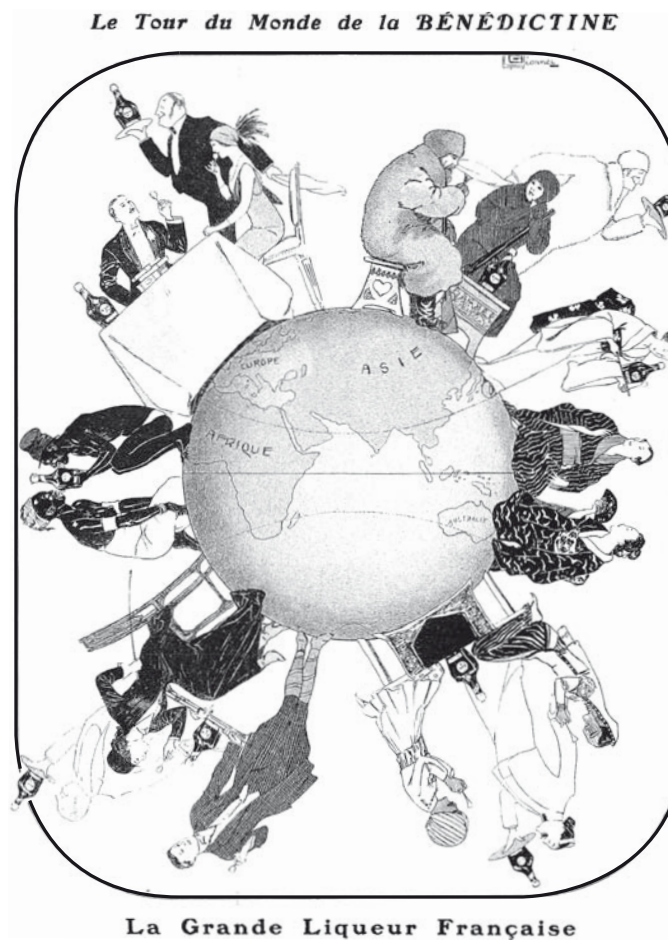
Le suffrage universel masculin n'a pas été remis en question depuis la Seconde République de 1848 mais lors du Second Empire (1852-1870), l'Empereur confisquait au Corps législatif la quasi-totalité de ses pouvoirs. La Troisième République instaure un régime parlementaire où le président de la République est élu par l'Assemblée nationale et où le Conseil des ministres est investi et éventuellement renversé par la Chambre de députés : c'est le Parlement qui contrôle la vie politique.

Carte-repère : la colonisation de l'Afrique



En 1870, les Occidentaux n'ont en Afrique que quelques comptoirs commerciaux littoraux. À partir de la Conférence de Berlin en 1885, les Européens se lancent dans la conquête de l'intérieur du continent et en 1914, seuls le Libéria et l'Éthiopie échappent à la colonisation. En Asie, les Français se rendent maîtres aussi de l'Indochine et les Anglais, de l'Inde et de la Birmanie.

La publicité, nouveau mode de communication, montre l'influence des Européens dans toutes les parties du monde.



Source : *Le Gaulois du dimanche*, mai 1913.

◀ Énoncé des exercices ▶

■ Exercice 1. Donnez la définition de.....

1. Suffragette
2. Milice
3. Maquis

■ ■ Exercice 2. Trouvez l'intrus

Trouvez le mot qui n'est pas de la même famille que les autres et justifiez votre choix.

État français

Révolution nationale

Statut des juifs

Collaboration d'État

France libre

Zone libre

■ ■ Exercice 3. Caractériser une situation

« Les Accords Matignon faits sous le Front populaire en 1936 ont permis aux salariés de bénéficier de nombreux avantages sociaux et salariaux ».

.....
.....
.....

■ ■ Exercice 4. Choisir une définition pour une notion.....

Choisissez la définition qui rend compte du mot « dictature du prolétariat ».

1. Expression développée par Karl Marx pour désigner un régime politique dans lequel les bourgeois dirigeraient la société.
2. Expression développée par Karl Marx pour désigner un régime politique dans lequel les ouvriers dirigeraient la société.
3. Expression développée par Karl Marx pour désigner un régime politique dans lequel les paysans dirigeraient la société.

■■■ Exercice 5. Retrouvez la notion à partir de la définition.....

1. Accord conclu entre les représentants des salariés et des employeurs pour organiser les conditions de travail.
2. À la Libération, coalition de gouvernement entre le Parti communiste français, la Section française de l'Internationale ouvrière et le Mouvement républicain populaire, les groupes parlementaires les plus importants.
3. Aide apportée à l'Allemagne nazie par le gouvernement de Vichy et l'administration française en zone occupée au plan économique, policier, racial et militaire.
4. « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. »

■■■ Exercice 6. Caractériser une situation.....

Complétez les mots manquants qui caractérisent le fonctionnement de la IV^e République

« La C de la IV^e République votée le 13 octobre 19 ... met en place un régime p sur le modèle de la III^e République. Le président de la République est élu pour ans par le Congrès composé de l'A n et du C de la R Il désigne le P du C qui est i par la majorité de l'Assemblée. S à la p porte à la Chambre des coalitions de partis qui n'arrivent pas à gouverner ensemble. Cette difficulté se répercute sur le choix des ministres qui changent souvent, il y a i ministérielle un peu à l'image de la v des ministères de l'entre-deux-guerres. Le Général de Gaulle étant en désaccord avec le projet de Constitution avait démissionné du G p de la R f car il trouvait que ce projet donnait la part trop belle au p l ».

..... ◁ Préparation au bac ▷

■ **Sujet n° 1. L'évolution de l'armée.....**

DOCUMENT 1

Carte envoyée aux jeunes gens pour faire leur service militaire dans l'armée coloniale et métropolitaine en 1911.

